

L'EUROPE S'ENGAGE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Pour la période 2014-2020, 26,7 milliards d'euros ont été alloués à la France par l'Union Européenne, auxquels il faut ajouter 310 millions d'euros au titre de **l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ)**. Ce budget est réparti en 3 fonds européens structurels et d'investissement (FESI) : le **FEDER** (Fonds européen de développement régional), le **FSE** (Fonds social européen) et le **FEADER** (Fonds européen agricole pour le développement rural) au service de la *Stratégie Europe 2020*.

En Grand Est, ces FESI représentent 1,4 milliard d'euros d'investissement, au service du développement régional et des priorités européennes.

La stratégie Europe 2020 définit les objectifs de l'Union européenne en matière d'emploi, d'innovation, de lutte contre le changement climatique, d'éducation et de pauvreté. Il s'agit notamment d'atteindre les objectifs «20/20/20» en matière de climat et d'énergie : réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20% (voire de 30%, si les conditions le permettent) par rapport à 1990, utiliser jusqu'à 20% les énergies provenant de sources renouvelables, et augmenter de 20% l'efficacité énergétique.

Sur la base des objectifs fixés aux Etats membres par l'Union européenne et des programmes régionaux dédiés aux fonds européens, la Région Grand Est accompagne les projets portés par les acteurs locaux en faveur de la transition énergétique et de la préservation de l'environnement.

ECOLOGIA : INSERTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

La société coopérative et entreprise d'insertion SCOPROBAT s'engage pour organiser le tri des déchets et encombrants dans le quartier Neuuhof à Strasbourg, avec pour objectif la mise en place d'un centre de valorisation de ces déchets et la création d'emplois en insertion.

Actrice de l'économie sociale et solidaire, la société coopérative et participative SCOPROBAT emploie une centaine de salariés, dont 75 en insertion. Avec le projet ECOLOGIA, la coopérative cherche à créer un nouveau marché de services mais aussi à améliorer le traitement des déchets dans son quartier d'implantation.

Ce projet poursuit le double objectif de préservation de l'environnement et de création d'emplois, au travers d'actions variées et complémentaires : mise en place d'une communication incitative au tri, définition des contraintes techniques et réglementaires pour la réalisation du tri et la valorisation des déchets collectés, programme de formation à des missions d'ambassadeurs pour les salariés, etc.

La réussite de ce projet, piloté par une personne dont le salaire est cofinancé par l'Union européenne, permettra l'emploi de deux demandeurs d'emploi qui deviendront ainsi salariés de la coopérative.

- **Lieu :** Strasbourg
- **Calendrier :** entre mai 2017 et avril 2018
- **Coût du projet :** 22 999,20 €
- **Participation de l'Union européenne :** 85%
- **En savoir plus :** www.scoprobat.fr



PROMOTION ET MAINTIEN DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

La Fédération Régionale des Agriculteurs Biologiques (FRAB) en Champagne-Ardenne accompagne les agriculteurs bio et les agriculteurs souhaitant passer en bio sur le territoire, notamment dans l'accès aux aides européennes pour le maintien ou la conversion en agriculture biologique de leurs exploitations.



L'agriculture biologique est un mode de production respectueux de l'Homme et de son environnement. Elle s'appuie sur le fonctionnement naturel des écosystèmes et ne recourt pas aux intrants chimiques de synthèse ni aux Organismes Génétiquement Modifiés (OGM). Elle a un impact positif avéré sur l'eau, les sols, la biodiversité et la santé humaine.

Afin d'encourager les exploitants agricoles à la pratique des méthodes et principes de l'agriculture biologique, l'Union européenne subventionne les surcoûts et investissements liés au respect du cahier des charges de l'agriculture biologique, sur la base des surfaces agricoles concernées.

La FRAB Champagne-Ardenne agit pour le développement de l'agriculture biologique : production, transformation, promotion et distribution des produits, mais aussi passage des exploitations en agriculture biologique, avec le soutien de l'Union européenne.

- **Lieu :** territoire champardennais
- **Calendrier :** 2014-2020
- **Montant total de FEADER pouvant être mobilisé :** 15 millions d'euros
- **Participation de l'Union européenne :** à hauteur de 75 % des dépenses éligibles
- **En savoir plus :** www.biochampagneardenne.org



UNION EUROPÉENNE

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

GÉOTHERMIE ET RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Le Centre de Gestion de la fonction publique de Meurthe-et-Moselle a installé en 2014, dans ses locaux à Villers-lès-Nancy, une pompe à chaleur géothermique afin d'assurer à moindre coût économique et écologique le chauffage de ses bâtiments.

Pour exercer au mieux ses missions (d'accès à l'emploi dans la fonction publique territoriale et d'amélioration des compétences des agents territoriaux), le Centre De Gestion de la fonction publique de Meurthe-et-Moselle (CDG 54) a étendu ses locaux de 1 600 m² avec la construction de nouveaux bureaux d'une surface de 470 m².

Pour permettre un chauffage écologique et économique, une pompe à chaleur géothermique de 50 kW a été installée en 2014, avec le soutien de l'Union européenne.

Reliée à la chaleur du sol par le biais de 7 sondes géothermiques qu'elle transmet à l'ensemble du bâtiment par un système d'émetteurs de chaleur, cette pompe est un investissement rentable et écologiquement responsable.

- **Lieu :** Villers-lès-Nancy
- **Calendrier :** de janvier à novembre 2014
- **Coût du projet :** 70 867 €
- **Participation de l'Union européenne :** 7 %
- **En savoir plus :** www.cdg54.fr



UN RÉSEAU EUROPÉEN DE SITES ÉCOLOGIQUES

Organisé à l'échelle de l'Union européenne, le réseau Natura 2000 rassemble des sites naturels caractérisés par la richesse de leur faune et de leur flore. Ces espaces, leur gestion et leur préservation, bénéficient de cofinancements européens.

Avec des aménagements d'espaces forestiers pour l'entretien des habitats naturels (comme les clairières ou étangs), ou des milieux ouverts par des éléments de paysages (mise en place de haies ou rétablissements de mares), le réseau Natura 2000 compte de nombreux sites en Grand Est dont :

- le Marais de Pagny-sur-Meuse qui abrite notamment en Lorraine une espèce d'orchidée terrestre menacée, le *Liparis de Loesel*,
- le site dit la Lauter en Alsace où est préservée parmi d'autres espèces animales, végétales ou aquatiques, l'espèce fragilisée de chauve-souris *Barbastelle d'Europe*,
- le Marais d'Athis-Cherville, en Champagne-Ardenne, avec ses caractéristiques environnementales typiques des marais de la Champagne crayeuse comme les roselières.

- **Lieu :** Grand Est
- **Calendrier :** 2014-2020
- **Participation de l'Union européenne :** variable selon les programmes et dispositifs
- **En savoir plus :** www.grandest.fr/aides



www.europe.grandest.fr



@europeenGE



Maison de la Région • 1 place Adrien Zeller
BP 91006 • 67070 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 15 68 67

Maison de la Région • 5 rue de Jéricho
CS70441 • 51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. 03 26 70 31 31

Maison de la Région • Place Gabriel Hocquard
CS 81004 • 57036 Metz Cedex 01
Tél. 03 87 33 60 00

www.grandest.fr

Retrouvez-nous sur

